

2.7 Seniors

Au 1^{er} janvier 2018, 13,1 millions de personnes résidant en France ont 65 ans ou plus, soit 20 % de la population. Cette proportion a progressé de quatre points en 20 ans et place la France au niveau de la moyenne de l'Union européenne. 58 % des seniors sont des femmes et, du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge : elles représentent 52 % des personnes âgées de 65 ans, mais près des deux tiers de celles de 85 ans et plus des trois quarts de celles de 95 ans.

La vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire des seniors (93 % des femmes et 96 % des hommes en 2015), y compris parmi les nonagénaires. Toutefois, des changements accompagnent l'avancée en âge, avec des différences importantes entre femmes et hommes. Les femmes, davantage touchées par le veuvage, vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées : 28 % à 65 ans, 38 % à 75 ans et 55 % à 85 ans. Aux mêmes âges, cette part ne varie que de 18 % à 24 % pour les hommes, leur mode de vie majoritaire restant la vie en couple (76 % à 65 et 75 ans et 64 % à 85 ans). Les hommes sont aussi deux fois moins souvent que les femmes amenés à vivre en ménage avec leurs enfants ou des proches autres que leur conjoint. L'hébergement en institution, plus fréquent pour les femmes, concerne une minorité de seniors à tous les âges (sauf au-delà de 97 ans pour les femmes). Il progresse rapidement avec l'âge à partir de 80 ans : à 95 ans, 42 % des femmes et 29 % des hommes vivent en institution, contre respectivement 5 % et 4 % à 80 ans. L'âge à l'entrée en institution était en moyenne de 85 ans et 2 mois en 2015.

L'avancée en âge augmente le risque de perte d'autonomie des personnes. La perte

d'autonomie découle naturellement d'une dégradation de leur état de santé, mais dépend également de leur environnement – aménagement du logement par exemple – pour faire face aux limitations fonctionnelles et aux restrictions d'activité qu'elles subissent. Le niveau d'autonomie peut être mesuré à l'aide de différents indicateurs, dont le **groupe iso-ressources** (GIR), qui détermine le droit à l'**allocation personnalisée à l'autonomie** (APA) et permet de définir les **personnes âgées dépendantes**.

Sous l'effet du vieillissement de la population, la proportion de personnes dépendantes tend à augmenter dans le temps, mais les seniors sont dans l'ensemble autonomes jusqu'à un âge avancé. La part des bénéficiaires de l'APA augmente fortement à partir de 75 ans : d'environ 3 % entre 70 et 74 ans, elle passe à 6 % pour les 75 à 79 ans, 13 % pour les 80 à 84 ans et plus d'un tiers à partir de 85 ans. Aux âges avancés, les femmes sont beaucoup plus fréquemment dans des situations de dépendance reconnues que les hommes, puisque 11 % d'entre elles perçoivent l'APA entre 75 et 84 ans et 41 % après 85 ans, contre respectivement 7 % et 26 % de leurs homologues masculins.

À tous les âges, les personnes hébergées en institution sont plus souvent bénéficiaires de l'APA que celles vivant à domicile. Il n'y a que pour les femmes de 85 ans ou plus que la part des bénéficiaires de l'APA est légèrement supérieure à domicile. De plus, six résidents en établissement sur dix sont fortement dépendants (GIR 1 et 2). *A contrario*, la dépendance forte concerne moins d'une personne dépendante sur cinq vivant à domicile. ■

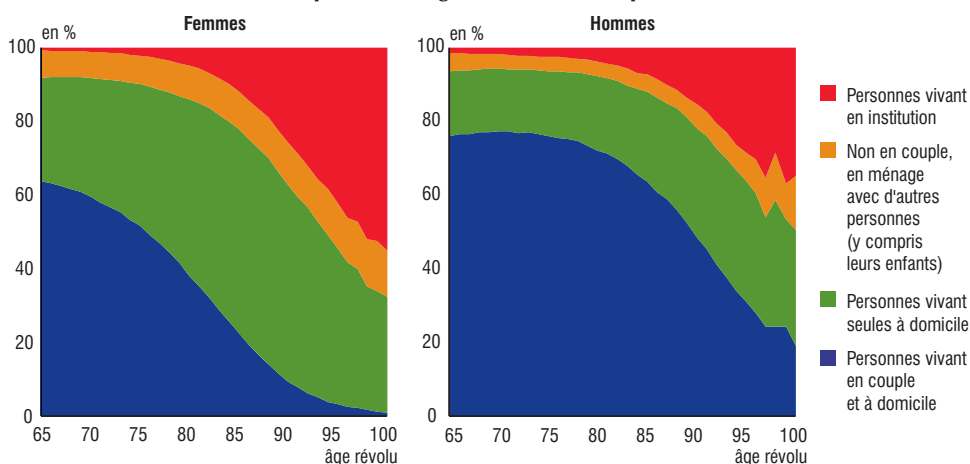
Définitions

Le **groupe iso-ressources** (GIR) est un indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome) et résultant de l'évaluation par un professionnel (médecin, infirmier ou travailleur social). Est considérée comme **personne âgée dépendante** toute personne de 60 ans ou plus classée dans les GIR 1 à 4, ainsi reconnue comme ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (loi du 20 juillet 2001 relative à l'autonomie). À ce titre, elle se voit accorder le droit à l'**allocation personnalisée à l'autonomie** (APA), qui couvre une partie du coût d'une aide humaine pour les activités de la vie courante.

Pour en savoir plus

- *L'aide et l'action sociales en France*, coll. « Panoramas de la Drees – Social », édition 2018.
- « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015 », *Études et Résultats* n° 1015, Drees, juillet 2017.
- « Aide sociale à l'hébergement et allocation personnalisée d'autonomie en 2011 : profil des bénéficiaires en établissement », *Études et Résultats* n° 909, Drees, mars 2015.
- « Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et leurs ressources en 2011 », *Études et Résultats* n° 876, Drees, février 2014.

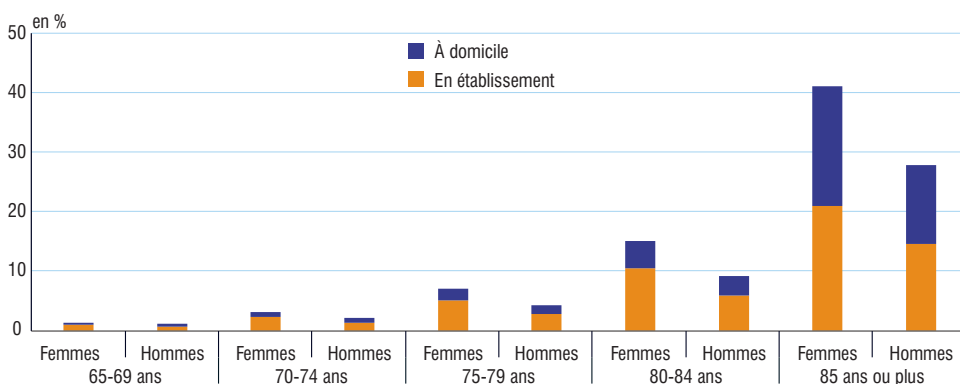
1. Mode de cohabitation des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2015



Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2015 (exploitation complémentaire).

2. Part des bénéficiaires de l'APA selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence au 31 décembre 2016



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Lecture : au 31 décembre 2016, parmi les femmes âgées de 85 ans ou plus, 20,9 % bénéficient de l'APA et vivent en établissement et 20,2 % bénéficient de l'APA et vivent à leur domicile. Au total, 41,1 % des femmes âgées de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA.

Sources : Drees, enquête Aide sociale 2016 ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2017 (arrêtées fin 2017).

3. Répartition par GIR des bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissement au 31 décembre 2016

au 31 décembre 2016					en %
	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Ensemble
En établissement					
65-69 ans	12,6	36,7	20,2	30,5	100,0
70-74 ans	14,5	41,1	17,9	26,6	100,0
75-79 ans	15,8	44,9	17,5	21,8	100,0
80-84 ans	16,0	45,0	16,9	22,0	100,0
85 ans ou plus	16,8	42,4	17,6	23,2	100,0
À domicile					
65-69 ans	1,3	13,1	17,8	67,9	100,0
70-74 ans	1,8	15,2	18,8	64,1	100,0
75-79 ans	2,2	15,9	19,4	62,6	100,0
80-84 ans	2,2	15,1	20,6	62,1	100,0
85 ans ou plus	2,7	17,8	24,7	54,8	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Drees, enquête Aide sociale 2016.